

Le pontificat romain dans l'époque contemporaine The Papacy in the Contemporary Age

sous la direction de | edited by Giovanni Vian

« Perfidie judaïque » : un débat sur l'accueil de la modernité dans l'église

Daniele Menozzi
(Scuola Normale Superiore, Pisa, Italia)

Abstract The Essay focuses on the Debate about the Good Friday Prayer for the Jews from the pontificate of Pius XI to the Pontificate of John XXIII. The Question arises from the modern historical and philological research about the Roman Liturgy. It was discovered that the Word 'perfidious' – attributed to the Jewish People – had in the language of the first Christian Centuries a doctrinal and theological meaning, not a moral one. The subsequent demand of a reform in that liturgical Prayer had a dual objective: to adequate the Church to the modern culture and to avoid a catholic support to the growing Antisemitism. The formal request made by the Society Amici Israel to the Holy See was refused in 1929, but the discussion on the subject went on for decades until the decision of Pope John XXIII to delete that word in 1959.

Sommaire 1 L'échec d'un essai de réforme. – 2 Devant l'antisémitisme des régimes totalitaires. – 3 Après la Shoah. – 4 Une prudente modernisation.

Keywords Catholic antisemitism. Good Friday Prayer. Jewish perfidy. Liturgical reform. Modern culture and catholic Church.

Le catholicisme de l'âge contemporain est marqué par un débat animé sur l'appellation réservée aux juifs, qualifiés de *perfidés*, dans la prière qu'on récite pour eux dans la liturgie latine du Vendredi saint. Le débat, qui a son origine dans les milieux de l'*Aufklärung* catholique, se développe pendant la période révolutionnaire. L'état ayant proclamé la parité entre toutes les religions, certaines autorités civiles estimèrent qu'il ne devait pas être permis, dans un rite public, d'employer des expressions qui apparaissaient offensives envers l'une d'entre elles. Des représentants du monde catholique commencèrent donc à se demander si l'église pouvait adéquatement remplir sa mission dans un monde moderne qui mettait tous les cultes sur le même plan, alors qu'elle manifestait dans une de ses cérémonies les plus solennelles une telle dissonance avec un des traits fondamentaux de la modernité politique. Mais la discussion se fit encore plus intense quand, entre la fin du XIXème et le début du XXème, l'application à la liturgie des méthodes modernes de la critique historique mit en évidence que la traduction en langues vernaculaires du terme latin *perfidus* ne correspondait

pas à son sens originel. J'ai reconstruit, en d'autres occasions, le parcours historique de ce débat, de ses origines à nos jours.¹ Je me limiterai, ici, à proposer les étapes essentielles de son évolution dans la période cruciale qui va du refus, de la part de l'église romaine, d'effacer de la liturgie le rappel à la 'perfidie judaïque' à l'époque de Pie XI, à la suppression du syntagme au début du pontificat de Jean XXIII.

1 L'échec d'un essai de réforme

L'historiographie récente a montré que le rejet de l'antisémitisme, explicitement exprimé par la volonté de Pie XI dans le décret par lequel le Saint Office condamnait en mars 1928 la Société des Amis d'Israël, n'impliquait pas un total abandon de l'attitude catholique traditionnelle envers les juifs.² Comme rapporte le commentaire du p. Enrico Rosa sur *La civiltà cattolica*, la délibération prise par la Congrégation romaine ratifiait le refus d'un antisémitisme guidé par un 'esprit antichrétien' - en particulier celui qui, dicté par la haine, se traduisait en violentes persécutions et vexations envers les israélites ; mais elle ne s'élargissait pas au renoncement à un antisémitisme conforme aux directives de l'autorité ecclésiastique. Elle en était au contraire une légitimation : l'église, tout à fait consciente du péril social et religieux que les juifs pouvaient représenter devait poursuivre sa lutte contre la parité juridique des israélites dans la société contemporaine.³ Parmi les formes d'antisémitisme, en quelque sorte licites, figure la proclamation de la « perfidie judaïque » présente dans la prière pour les juifs récitée dans la liturgie romaine du Vendredi saint.

Ce n'est pas par hasard que la Société des Amis d'Israël, qui avait observé que les fidèles alléguaient volontiers cette expression pour motiver une orientation antisémite, avait proposé une réforme de la prière.⁴ Les raisons de cette requête étaient d'ordre pastoral ; mais elles se fondaient aussi sur des acquisitions historiques et philologiques dérivées de l'utilisation

1 Menozzi, "Giudaica perfidia". *Uno stereotipo*. Quelques détails ultérieurs sur l'origine du débat dans les milieux de l'*Aufklärung* catholique : Menozzi, « Giudaica perfidia ».

2 Wolf, *Il papa*, 89-133 ; « Deffayet, Pie XI et la condamnation », 87-102 ; Macina, « Essai d'élucidation ».

3 Rosa, « Il pericolo giudaico ». Pour une contextualisation de cette orientation Miccoli, *I dilemmi*, 268-74 et Caffiero, *Legami pericolosi*, 322-30.

4 La falsification de la réalité historique accomplie à ce sujet dans le volume de Napolitano, *Pio XII*, 41, ne mériterait même pas d'être citée dans un contexte scientifique. On y soutient qu'avec le décret du 25 mars la formule fut supprimée. Mais à une époque où est en question la différence entre discipline historique et publication à des fins édifiantes et apologétiques, on ne peut passer sous silence le chambardement des faits accompli dans une œuvre divulguée et appréciée dans les organismes de communication de masse.

moderne des instruments critiques. Certaines études publiées au début du siècle – en particulier le long article que Félix Vernet avait consacré aux *Juifs et chrétiens* dans le second tome du *Dictionnaire apologétique de la foi catholique* paru en 1911, et publié en 1915 sous forme d'un petit volume autonome par la maison d'édition Beauchesne⁵ – avaient en effet ébranlé la certitude avec laquelle Léon Bloy dans son *Le salut par les juifs*, avait rappelé que la « perfidie judaïque » évoquée dans la prière du Vendredi saint proclamait, avec la précision du langage liturgique, la « canaillerie profonde et parfaite, la scélératesse en abîme » des juifs.⁶ Ces travaux montraient en effet la mutation qu'avait subi, à partir du Moyen âge, le sens du mot *perfidie* : de l'attestation d'une différence doctrinale (le refus de croire en la divinité de Jésus), il finissait par indiquer une qualité morale déplorable.⁷

La connotation négative du peuple israélite dans la liturgie du Vendredi saint était aussi accentuée par le fait que, parmi les différentes catégories pour lesquelles, à cette occasion, était prononcée la prière d'intercession, le missel excluait explicitement et uniquement pour les juifs la génuflexion après l'invitation à l'oraison de la part de l'officiant. Mais sur cet aspect aussi l'enquête historico-critique avait fourni des résultats qui remettaient en question la pratique courante. Un essai de Louis Canet paru en 1911, dont les contenus avaient été repris et diffusés en 1928 par l'article « Judaïsme » du *Dictionnaire de liturgie et archéologie chrétienne*,⁸ avait démontré que cette singularité rituelle remontait au Moyen âge ; l'explication commune qui voulait que les juifs se fussent agenouillés par dérision devant Jésus durant la Passion obligeant ainsi les chrétiens à ne pas renouveler, dans leur culte, le souvenir d'un comportement aussi outrageux⁹ était dénuée de tout fondement puisque le récit évangélique attribuait cette conduite aux soldats romains.

Pour les Amis d'Israël la réitération, dans le culte public et officiel de l'église, de semblables expressions verbales et gestuelles sanctionnait un éloignement de la pratique liturgique originelle restituée par l'enquête historique moderne, et créait ainsi des obstacles à l'activité pastorale des catholiques envers les juifs. En effet la proclamation, durant le rite pascal, de la « perfidie judaïque », non seulement n'attirait pas, mais repoussait ceux dont on souhaitait la conversion ; elle peignait en des termes éthiquement

5 Tabarrini, « Alle origini ».

6 Bloy, *Le salut*, 128. Le texte, nous le savons, parut en 1892 ; mais sa diffusion est due à l'édition soignée par Maritain en 1905.

7 Paiano, « Il dibattito ».

8 Canet, « La prière » ; Leclercq, « Judaïsme ».

9 Cette explication avancée par dom Guéranger dans sa publication *L'année liturgique*, largement diffusée, était reprise dans ces années-là : voir par exemple Mioni, *Manuale*, t. 2, 241.

infamants tous les juifs sans discrimination et sans distinction de temps, de lieux et de personnes. Dans le décret de suppression de l'Association, le Saint Office confirmait l'immutabilité du texte liturgique. On obligea aussi le bénédictin Ildefonso Schuster, consultant de la Congrégation des Rites, qui avait exprimé un avis favorable au changement de la prière pour les juifs, à prononcer une rétractation solennelle et formelle. La communauté ecclésiastique était donc tenue à l'écart des conquêtes critiques modernes. Mais l'expression de cette attitude réfractaire aux modifications tendait aussi à renforcer et approfondir, à l'intérieur de l'église, la signification antisémite de la prière du Vendredi saint.

En effet, en se référant précisément au décret du Saint Office, le prêtre argentin Julio Meinvielle – représentant rigoureux de l'intransigeantisme catholique, dont l'âpre polémique post-bellique contre Maritain est bien connue – expliquait les raisons pour lesquelles le refus de l'antisémitisme, défini par Rome comme haine envers les juifs, était sans corrélation avec l'antisémitisme qui s'exprimait dans la traditionnelle insistance de l'église à déclarer dans la liturgie la « perfidie judaïque ».¹⁰ À son avis, cette locution, qui non seulement rappelait le déicide perpétré par les juifs à l'époque de Jésus et la guerre diabolique contre les chrétiens qu'ils devaient conduire à travers toute l'histoire qui allait suivre, faisait aussi et surtout entendre qu'appartenait à l'immuable destin des juifs, mystérieusement assigné dans les siècles des siècles par la Providence, la poursuite d'un objectif bien précis : avoir recours à toutes les supercheries pour imposer leur domination sur les peuples chrétiens parmi lesquels ils étaient dispersés. La dénonciation de la « perfidie judaïque » de la liturgie revêt donc, aux yeux de Meinvielle, un caractère théologique sacré (« tiene un caracter sagrado teologico »). Partant il est du devoir constitutif et irrévocable de l'Eglise de la renouveler constamment pour mettre les fidèles en garde contre les iniquités conçues pour les rendre esclaves et pour les inciter à la lutte contre ces ennemis éternels de la civilisation chrétienne.

L'intervention romaine favorisait en outre une plus large diffusion, dans l'opinion publique catholique, du stéréotype de la perfidie judaïque que ne le faisait, à lui seul, le message liturgique. Témoin de cette affirmation est la reprise de ce cliché, dans les années '30, par un ouvrage divulgatif destiné à réfuter les erreurs des opposants de l'église dans la reconstruction de l'histoire, qui fut rédigé par un des écrivains catholiques les plus prolifiques et populaires de l'époque, le prêtre de Trieste Ugo Mioni. L'auteur, dont les idées anti-hébraïques sont bien connues, y rappelait cette oraison liturgique dans l'intention de fournir la démonstration de l'attitude bénévole et miséricordieuse que l'église, priant pour eux malgré

10 Meinvielle, *El Judío*, 46-7, 72. Sur l'attitude des milieux intégristes italiens envers le décret du Saint-Office : Menozzi, « La condanna ».

leurs fautes, avait toujours manifesté et continuait à montrer à l'égard des juifs.¹¹ Certes, l'assertion n'était pas nouvelle ; par contre, le fait qu'elle soit reproposée dans un cadre éditorial à large diffusion était très éloquent : précisément au moment où l'élite culturelle catholique, ouverte aux apports de la modernité, semblait orientée à demander le changement d'un texte liturgique qui, n'étant pas conforme à la signification recouverte dans le culte primitif chrétien, s'érigait en obstacle à l'appel à la conversion des juifs, on cherchait à convaincre la masse des fidèles que continuer à proclamer publiquement et officiellement la « perfidie » des juifs était une manifestation de charité à leur endroit.

Mais encore plus parlant apparaîtrait, à ce sujet, un récit intitulé « La Leggenda del gran rabbino » (La légende du grand rabbin) qui fut publié sur la revue *Il Frontespizio* à la même période, par une des personnalités les plus en vue de la culture catholique d'alors, le converti Giovanni Papini, dont les sentiments antisémites avaient déjà été exprimés dans de précédents écrits, en particulier dans sa « Vita di Cristo » (Vie du Christ) très divulguée.¹² La narration tourne autour du dialogue entre deux personnages fictifs : le « grande rabbino dell'esilio (le grand rabbin de l'exil) », Sabbatai ben Shalom et le pape Célestin VI. Le premier offre au second la conversion de tous les juifs du monde en échange de la modification de la liturgie du Vendredi saint. Face au refus du pontife, le rabbin propose un compromis : enlever dans les prières de la Semaine sainte toute référence aux fautes des juifs concernant le déicide, pour ne les faire endosser qu'aux romains. Essuyant un nouvel échec, Sabbatai propose un autre troc : la réforme du rite contre la donation, à Rome, de toutes les richesses accumulées par les juifs dans le monde entier. Après avoir déclaré que le pardon ne peut être obtenu que par le repentir sincère pour ce déicide dont les juifs se reconnaissent coupables, le pontife proclame qu'il n'est pas de son pouvoir de changer la liturgie. Il éclate ensuite en sanglots et tandis que le rabbin s'éloigne, Célestin entonne la prière *Oremus et pro perfidis judaeis*.

Ce récit offre de multiples sujets de réflexion : je me limiterai à ne faire que deux remarques. En premier lieu, insérée dans une publication littéraire prestigieuse à grand tirage, la narration portait à consolider le stéréotype de la bassesse morale de tout le peuple juif. Elle mettait en scène une papauté qui, gardienne de l'immutabilité éternelle de la *lex orandi*, en tant qu'identique à la *lex credendi*, résistait, avec une inébranlable fermeté,

11 Mioni, *Menzogne storiche*, 129-30. Pour l'antisémitisme du personnage Catalan, *La comunità ebraica*.

12 Papini, « La leggenda », 647-56. Le récit, paru dans une première édition sur la revue florentine *Il Frontespizio*, fut inséré dans le volume *I testimoni della Passione* édité par Papini pour la typographie Vallecchi en 1937. Sur l'antisémitisme à Florence : Dei, « Contesto fiorentino » ; sur les positions de Papini et de son entourage Moro, *La chiesa*, 62-4 ; sur le processus rédactionnel du texte voir Scarantino, « Il 'ritorno all'armi' », 105-8.

aux tentatives de corruption visant à obtenir la modification de la prière du Vendredi saint qui stigmatisait les juifs comme *perfidés* pour l'éternité. En outre, cette proposition de réforme du rite était présentée comme promue par les juifs eux-mêmes. De cette façon, Papini, accréditait en quelque sorte la thèse alors soutenue par le cardinal Merry del Val qui, en demandant au Saint Office la condamnation de la Société des Amis d'Israël, déclarait que les instances qu'elle avançait étaient, en réalité, dictées par les juifs eux-mêmes, sournoisement infiltrés dans ses rangs, pour obtenir avec une ruse diabolique un changement de ce que l'église ne pouvait modifier en tant qu'expression de l'invariabilité de sa doctrine à leur égard. On notera que cette lecture prêtait à la Société des Amis d'Israël l'interprétation que Merry del Val, protagoniste de l'intégrisme anti-moderniste, avait réservée au modernisme :¹³ une infiltration des ennemis de l'église à l'intérieur de la communauté catholique pour la détruire. Il s'agit d'une variante de la théorie du 'complot contre la vérité' qui pouvait facilement pénétrer et influencer les milieux dépourvus d'instruments d'analyse critique.

Bien qu'après le décret du Saint Office on puisse donc enregistrer, dans le monde catholique, une circulation plus intense - par sa présence dans les publications de vulgarisation et dans la littérature - d'une caractérisation antisémite du thème de la perfidie juive exprimé dans le culte public de l'église ; on constate toutefois, au cours des années '30, un retour d'une tendance encline à en invalider la base liturgique. Ce sont les textes du rite qui fournissent, à ce propos, un témoignage significatif. En effet, divers missels écrits en latin avec la traduction vernaculaire en regard manifestent un certain effort pour se conformer aux acquisitions de la recherche historico-critique moderne que la condamnation des Amis d'Israël semblait avoir définitivement évincées de l'horizon de la culture catholique.

2 Devant l'antisémitisme des régimes totalitaires

Dans plusieurs cas, on peut en effet relever dans la traduction de la prière du Vendredi saint la reprise de la proposition terminologique que Schuster, déjà avant la Grande Guerre, avait avancée, sans toutefois en expliciter les motivations, dans un opuscule dévotionnel, puis dans le *Liber sacramentorum* paru tout de suite après le conflit mondial : reporter l'adjectif *perfidus* à son sens originel, en le traduisant par « infidèles ».¹⁴ Par exemple

13 Sur les liens entre antimodernisme et antisémitisme voir la thèse de Valbousquet.

14 Schuster, *Le sacre stazioni*, 128; Schuster, *Liber sacramentorum*, 221. Dans l'introduction au livret de 1915, sorti avec *imprimatur* ecclésiastique, il était affirmé que Benoît XV « si è degnato di benedire [lo scritto], augurandogli la più larga diffusione (s'est daigné de bénir l'écrit lui souhaitant une large diffusion) ». Sur l'ambiguïté de l'attitude de Schuster envers les juifs - on s'explique difficilement la juxtaposition du changement linguistique

le bénédictin hongrois Xavier Ferenc suivait la voie de son confrère italien dans l'édition du Missel hongrois de 1933 ;¹⁵ et les bénédictins de Beuron substituaient à la traditionnelle locution « treulosen Juden », consolidée par l'usage pluridécennal du Missel de Anselm Schott, l'expression « ungläubigen Juden ».¹⁶ Un certain malaise semblait même être exprimé par le très célèbre *Missel quotidien et vespéral* de dom Gaspar Lefebvre qui, à commencer par la réimpression de 1938, transformait l'habituel « juifs perfides » des éditions précédentes en un « juifs parjures », adoptant ainsi un syntagme qui, timidement et non sans ambiguïté, semble se référer plus à la foi qu'à la morale des juifs.¹⁷

On pourrait imaginer – mais il faut attendre le développement de la recherche sur le sujet¹⁸ – que ces modifications des textes liturgiques sont, en quelque sorte, la répercussion de la réaction de certains milieux catholiques aux pratiques persécutrices mises en acte par le nazisme. En effet en avril 1933, l'archevêque de Paris, le cardinal Verdier, publiait un communiqué dans lequel il invitait le clergé et les fidèles du diocèse à prier pour que cessent les maux dont souffraient les juifs, « ces frères malheureux », de façon à élever « une protestation vraiment chrétienne contre des procédés inhumains si opposés à la vraie civilisation ».¹⁹ L'intervention témoignait de la répulsion suscitée par les premières mesures antisémites du gouvernement hitlérien, répulsion qui dirigeait les milieux catholiques, y compris ceux qui étaient chargés de responsabilités gouvernementales, à orienter la prière catholique vers la solidarité avec les persécutés ; mais malgré la coïncidence temporelle de l'intervention du cardinal avec la Semaine sainte, il ne fournissait aucune indication sur la nécessité de modifier ou revoir le lexique de ce texte liturgique du Vendredi saint qui, dans son expression littérale, alimentait inévitablement ces conceptions anti-juives que, cependant, il dénonçait.

significatif dans la prière du Vendredi saint avec des passages à caractère fortement anti-sémite dans le *Liber* – voir Nobili, *Ildefonso Schuster*, 189-223.

15 L'exceptionnalité de cette version, confrontée aux versions contemporaines est rappelée par Oesterreicher, « Pro perfidis judaeis » ; l'essai avait paru initialement en mars 1947 dans la revue *Theological Studies*.

16 Wolf, *Il papa e il diavolo*, 128-30.

17 A confronter avec Lefebvre, *Missel quotidien et vespéral*, 1921, 811 ; éd. 1927, 695-6 ; éd. 1938, 682 ; éd. 1939, 1027.

18 On ne peut pas oublier qu'encore en 1937 l'antisémitisme n'est pas pris en considération dans l'encyclique qui condamne le nazisme : Perin, « L'antisémitisme », 175-91.

19 « Communiqué de S. Em. Le cardinal Verdier ». *La Croix*, 8 avril 1933, 2. On trouve d'autres interventions de solidarité des évêques français dans Bernay, *L'église de France*, 62-6, même si le livre force le sens de l'intervention de l'ordinaire parisien : la restitution du sens authentique de la prière du Vendredi saint n'est en aucun cas présent dans le communiqué épiscopal. Sur l'attitude générale de l'église de France : Pierrard, *Juifs*.

C'était une position que prirent aussi d'autres catholiques soucieux de stigmatiser l'antisémitisme du gouvernement hitlérien. Oscar de Férenzy, par exemple, qui dans le périodique la *Juste Parole* ne taisait pas sa condamnation de l'antisémitisme nazi, préféra survoler sur l'image anti-juive exprimée dans le rite de la Semaine sainte. Dans son livre *Les juifs, et nous chrétiens* il évita d'en prendre en considération le contenu sémantique réel : il se contentait de rappeler furtivement le titre de l'oraison dans la liste de toutes les autres manifestations – sur lesquelles il s'étendait, au contraire, plus longuement – de la charité de l'église envers les juifs, laquelle priant pour eux, affirmait l'irréremédiable antithèse entre sa doctrine et celle du nationalsocialisme.²⁰ Mais d'autres témoignages montrent que la prise de conscience de la signification anti-chrétienne de l'antisémitisme allemand portait aussi à remettre en question la légitimation ecclésiastique du préjugé de la perfidie juive.

Un indice – vague, cependant discernable – de la révision provoquée par la persécution nazie se trouve dans la note finale apposée par Mario Bendiscioli à la traduction de 1934 du livre *Les juifs* publié en 1922 par Hilaire Belloc. L'ouvrage de l'écrivain anglais était imprégné, bien que réfutant toute violence, d'un état d'esprit antisémite : en effet, il dénonçait le péril social représenté par les juifs et proposait un retour à la discrimination à leur endroit. En postface de l'édition italienne l'historien de Brescia, qui prenait prudemment ses distances de l'auteur, rappelait que la question devait être débattue sur le plan religieux et non sur le plan politique et social sinon ce lien indissociable entre judaïsme et christianisme finirait par se rompre. Lien qui différenciait la conduite assumée par l'église envers les juifs de celle qu'avaient adoptée les nazis. Dans ce cadre interprétatif la « perfidie juive » était explicitement rappelée par Bendiscioli comme un exemple significatif de l'attitude de l'église, mais dans le but de faire assumer à l'expression son sens doctrinal authentique de manque de foi en Jésus Christ.²¹

Un autre exemple provient d'un débat soulevé en 1936 par le livre *Juifs et chrétiens* rédigé par le jésuite Joseph Bonsirven, historien du monde hébraïque aux temps de Jésus, qui sur les pages de la revue *Etudes* avait suivi avec préoccupation la dilatation de l'antisémitisme contemporain. Sans renoncer à une perspective conversionniste, l'ouvrage sollicitait un rapprochement fraternel entre les fidèles des deux religions, construit sur la base d'un abandon des préjugés et des erreurs qui, des deux côtés, l'entravait : dans ce contexte il n'omettait pas de rappeler que les attitudes chrétiennes en-

20 Férenzy, *Les juifs, et nous chrétiens*, 39-41. Sur les positions de l'auteur : Poujol, « Oscar de Férenzy ».

21 Belloc, *Gli ebrei*, 224. Sur l'attitude de Bendiscioli envers les juifs : Torchiani, *Mario Bendiscioli*, qui apparemment n'est pas connu par Ruzzenenti, *Preghiamo anche per i perfidi giudei* : ce dernier livre traite donc de la position de Bendiscioli dans une manière bien superficielle.

vers les juifs pouvaient, elles aussi, être taxées de *perfidies*.²² Robert Anchel, un des dirigeants des Archives Nationales de Paris qui avait dédié sa thèse à *Napoléon et les juifs*, exprimait alors sur *L'univers israélite* son assentiment à l'orientation du livre. Il en profitait pour mentionner que les préjugés des catholiques étaient précisément alimentés par la prière du Vendredi saint laquelle, par l'évocation de la « perfidie », propageait une conception injurieuse des juifs, donnant, par ailleurs, une interprétation du terme tout à fait difforme de celle que l'église lui avait initialement attribuée.²³

Le jésuite n'aurait pas pu prendre position sur la question étant donné que le père général de la Compagnie, Ledóchowsky, dont les préjugés antisémites sont bien connus, lui interdisait de s'occuper du judaïsme contemporain. Mais l'invitation d'Anchel était agréée par d'autres représentants de la culture catholique, en premier lieu par le spécialiste de littérature chrétienne ancienne Erik Peterson, converti depuis peu. Ce dernier avait affronté le thème des juifs dans deux de ses travaux parus sous le même titre : *Die Kirche aus Juden und Heiden* qui étaient le fruit d'une conférence tenue en 1932 à Salsburg et d'un commentaire aux chapitres IX-XI de la lettre aux Romains de 1935.²⁴ Dans ce dernier travail, où il soutient que jusqu'à la fin du monde gentils et juifs vivent en bonne intelligence et que l'église, bien loin de vouloir annihiler ces derniers, prie pour leur conversion, il s'était contenté de rappeler, sans aucun commentaire, l'oraison du Vendredi saint. Mais en 1937 il publiait sur les *Ephemerides liturgicae* un essai analytique, dans lequel il prouvait, sur des fondements philologiques solides, le changement de signification du terme *perfidie* lors du passage du latin aux langues vernaculaires. Il avançait aussi l'hypothèse que l'absence de génuflexion était liée à une variation intervenue au neuvième siècle : à savoir l'introduction, dans la liturgie romaine du Vendredi saint, des *impropera*, provenant du rite syriaque, contre le peuple juif. Même si, déjà à cette époque, divers commentateurs avaient précisé que la motivation pour la suppression de ce geste (les railleries sur la royauté divine de Jésus durant la passion) n'avait aucun fondement biblique, puisque la dérision n'était pas imputable aux juifs mais aux Romains, cette observation de Peterson

22 Bonsirven, *Juifs et chrétiens*, 10. Sur les positions du personnage : Deffayet, « Le rôle », 81-103; Deffayet, « Le père », 30-44.

23 Anchel, « La prière *Pro judaeis* ». Sur la thèse d'Anchel et les difficultés avec son rapporteur, Albert Mathiez, voir Birnbaum, *L'aigle*, 30-8.

24 Peterson, « Die Kirche », 125-36; Peterson, « Die Kirche aus Heiden und Juden II », 141-74. Le rappel à la prière pour les perfides juifs à la page 158. Sur la question : Nicolotti, « *Perfidia iudaica* ».

contribuait à faire reconnaître le caractère historique de la liturgie.²⁵

En février 1937 Jacques Maritain informait Peterson qu'il avait reçu son écrit sur la *Perfidia judaica* et qu'il l'avait lu « avec très grande joie ». ²⁶ Il s'était activement employé pour que les précédents travaux sur les juifs du théologien allemand fussent traduits en français, traduction à laquelle il avait ajouté une préface où il dénonçait la menace portée par le racisme et par l'antisémitisme à la survivance de la civilisation chrétienne.²⁷ Il faisait une référence précise à l'article paru sur *Ephemerides liturgicae* dans sa contribution intitulée « L'impossible antisémitisme » incluse dans le volume collectif *Les juifs* que publiait, en 1937, l'éditeur parisien Plon. Le livre prétendait montrer, bien qu'avec une pluralité de points de vue due aux diverses orientations de pensée des collaborateurs, la nette divergence entre la vision chrétienne du peuple hébraïque et l'antisémitisme nazi.²⁸ Ici le philosophe français qui tenait de Peterson le fait que la prière pour les juifs était une particularité du rite latin, vu qu'elle était absente du rite grec et oriental,²⁹ se référait à ses écrits pour affirmer de façon résolue que l'expression utilisée dans la liturgie du Vendredi saint « ne signifie en rien que les juifs sont perfides », mais bien qu'ils sont infidèles. Il en tirait la conclusion que « le corps mystique d'Israël est une église infidèle, répudiée en tant qu'église et non en tant que peuple. Et toujours attendue par son Epoux qui n'a cessé de l'aimer ». La portée de cette position est d'autant plus considérable que Maritain s'était déjà exprimé sur la question dans sa relation tenue en mai 1921 à l'occasion d'une grande manifestation publique : la Semaine des écrivains catholiques.

En cette circonstance, suscitant la mauvaise humeur de divers personnages du mouvement d'Action Française, duquel le philosophe était alors assez proche, il avait fait observer que, malgré l'horreur sacrée que l'église

25 Peterson, « Perfidia judaica ». Cela n'empêche pas que, dans le fond, pour Peterson, comme le révèle clairement l'essai suivant *Zeuge der Wahrheit*, persiste l'idée que la punition divine implique quelques discriminations politiques et civiles envers les juifs : voir à ce sujet Miccoli, *I dilemmi*, 277-8.

26 Peterson, *Le mystère* (la préface de Maritain est datée février 1936). Dans l'après-guerre parut aussi la traduction italienne : Peterson, *Il mistero*.

27 Université de Turin, Bibliothèque Erik Peterson, Archives Peterson, Lettre du 1937-02-30. La correspondance sur la traduction commence par une lettre de Peterson du 1932-09-14 qui informe Maritain de la conférence de Salsburg. Il y déclare qu'il s'était proposé de reprendre la tradition des cathédrales médiévales où église et synagogue étaient représentées côte à côte. Elle se termine par une lettre non datée de Maritain (mais de 1936) qui soumet sa préface à son ami.

28 Maritain, « L'impossible antisémitisme », 52. Le recueil des écrits de Maritain sur les juifs a été soigneusement édité par Daniele Lorenzini : Maritain, *Contro l'antisemitismo*. Sur l'évolution des positions du philosophe français en matière : Possenti, « Maritain »; Fourcade, « Maritain »; Lorenzini, « Maritain ».

29 Université di Turin, Bibliothèque Erik Peterson, Archives Peterson, Lettre du 1936-07-16.

continue à éprouver pour la perfidie de la synagogue et qui l'empêche de plier les genoux alors qu'elle prie pour les juifs le Vendredi saint, elle continue toutefois à répéter la grande invocation de Jésus crucifié : père pardonnez-leur. Mais l'amour surnaturel du chrétien envers les juifs ne devait faire oublier que certains d'entre eux manifestaient leur perfidie en sabotant les fondements de la cité chrétienne : le croyant était donc tenu de trouver un équilibre subtil entre l'exercice de la charité et la pratique de la justice envers les Israélites tout en défendant cette organisation chrétienne de la société que certains d'entre eux, avec l'aide de quelques gentils, cherchaient à démolir.³⁰ En somme malgré l'élimination des préjugés les plus grossiers, la perfidie juive assumait encore, dans cette intervention, la signification d'activité employée à renverser l'ordre chrétien de la société.

La distance entre les deux contributions est notable : l'évocation de la « perfidie » perd dans la seconde toute connotation politique et sociale pour n'appréhender que l'aspect théologique et ecclésiologique : la diversité religieuse est soulignée, mais elle n'est plus associée à un danger pour la communauté politique et pour cette civilisation chrétienne qui, aux yeux de Maritain, en constitue le fondement. Semblait ainsi se profiler une convergence des milieux juifs avec des personnalités de la culture catholique qui, poussés par la préoccupation de la politique persécutrice des nazis, voulaient retrouver le sens originel du langage liturgique et ressentaient l'exigence de débarrasser le syntagme de la « judaïque perfidie », employé dans la prière du Vendredi saint, d'une interprétation erronée et des retombées antisémites qui en étaient dérivées. Toutefois le crescendo des persécutions anti-hébraïques, à la fin des années '30, n'ébranlait pas, surtout chez les responsables du gouvernement ecclésiastique, l'orientation traditionnelle encline à reproposer une lecture antisémite du stéréotype.

L'exemple le plus parlant provient de la documentation relative au travail diplomatique complexe réalisé durant l'été 1938 à la suite de frictions entre le Saint-Siège et le gouvernement italien au sujet de deux questions : d'une part les mesures restrictives du régime sur la possibilité d'une contemporanéité d'appartenance à l'Action catholique et au Parti National Fasciste et de l'autre l'introduction d'une législation raciale contre les juifs. Par deux fois, en août et en septembre, le jésuite Tacchi Venturi, fiduciaire du Vatican pour les négociations avec Mussolini sur ces sujets, dans la rédaction des textes destinés à définir la position curiale en matière de judaïsme, introduisit un rappel à leur « perfidie » en renvoyant à la prière élevée dans la liturgie du Vendredi saint. La curie romaine se proposait d'exhorter le gouvernement à éviter l'application de la législation antisémite aux mariages mixtes et aux israélites convertis au catholicisme. Mais

30 Maritain, « A propos ». Ce texte a été publié dans une version révisée en 1926 dans le *Bulletin catholique international* et cette dernière version a été reprise dans les *Œuvres complètes*, 1196-202.

dans ce contexte Tacchi Venturi réaffirmait le stéréotype – outrepassant d'ailleurs les instructions reçues de Pie XI qui n'en font pas mention – pour renforcer la ligne générale du Saint-Siège pour qui les requêtes d'atténuation des dispositions antijuives ne remettaient pas en cause les mesures de discrimination civile envers un groupe considéré, en tant que perfide, socialement dangereux.³¹

Mais quelques autres exemples, non moins éloquents, arrivent de l'église italienne. Dans le diocèse de Crémone un témoignage tardif rappelle que don Primo Mazzolari, après la ratification des lois raciales italiennes de 1938, récitait la prière du Vendredi saint *pro tribulatis judaeis* au lieu de *pro perfidis judaeis*.³² Bien que les documents de l'époque n'attestent pas la véracité de ce fait, il n'en reste pas moins que le prêtre de Bozzolo non seulement déclara publiquement de ne pouvoir se professer « antisémite », mais de plus, prit ses distances, dans une lettre adressée à son évêque, Monseigneur Cazzani, de l'homélie que ce dernier avait consacrée à la question juive et qui, publiée sur *L'Osservatore Romano*, assumait le rôle de présentation officieuse de la position curiale.³³ Dans cette intervention l'évêque de Crémone confirmait en effet la position ecclésiastique qui discernait un antisémitisme licite d'un antisémitisme illicite. Dans un tel contexte son rappel à l'oraison de la liturgie de la semaine pascale voulait témoigner de l'attention charitable que l'église nourrissait envers les juifs, car, malgré leur perfidie, elle ne cessait de prier pour qu'ils se convertissent à la vérité.

C'était une orientation qui revenait dans un autre prêche devenu célèbre – l'homélie tenue par le patriarche de Venise, Adeodato Giovanni Piazza, le jour de l'épiphanie de 1939³⁴ – par lequel un prestigieux représentant de la hiérarchie italienne se prononçait sur la législation raciale du régime fasciste. Tous les diocésains ordinaires devenus un point de référence sur la question, comme par exemple Schuster, qui avait été nommé archevêque de Milan, ou l'archevêque de Florence, Elia Della Costa,³⁵ ne firent pas recours, dans ces conjonctures, à l'argument de la perfidie pour légitimer les distinctions autorisant l'église à confirmer la validité d'un antisémitisme po-

31 Les textes dans Fabre, « Un 'accordo' »; sur la signification historique de la question Perin, « Pio XI », 181-206. Sur la position du jésuite Kertzer, « Pietro Tacchi ». Un examen analytique de ce la question in Menozzi, « Une convergence ».

32 « Intervista a Giulio Vaggi », 82.

33 Bedeschi, *Obbedientissimo*, 134-5. Sur la question Mazzini, *Ostilità convergenti*.

34 Perin, « La chiesa veneta », 216-21.

35 Au moment des lois raciales Schuster publiait un article – Schuster, « I destinatari », 641-65 – où, tout en soulignant le lien entre judaïsme et christianisme, il ne manquait pas d'insérer des stéréotypes antisémites : la perfidie des juifs n'y figurait pas, mais les rappels à leur contrôle de l'argent et à l'emploi qu'ils en faisaient contre les chrétiens résultent encore plus significatifs parce qu'insérés, sans aucune preuve documentaire, dans un travail érudit.

litique et civil envers les juifs. Mais il est indéniable que, même au moment où la persécution était à son comble, c'est-à-dire durant les déportations vers les camps d'extermination, divers évêques – par exemple le cardinal Piazza dans la pastorale du Carême de 1943 – présentaient à leurs fidèles, comme manifestation sublime de la miséricorde chrétienne envers les juifs, un des textes qui, aux yeux des contemporains plus avisés sur les acquis de la modernité, apparaissait désormais comme une contribution destinée à alimenter, moyennant une distorsion du sens originel de la liturgie, ces sentiments antisémites dont, dans les circonstances historiques du moment, on vérifiait les effets dramatiques.

3 Après la Shoah

Il s'agissait du reste d'un schéma profondément ancré dans la mentalité catholique. Nous le retrouvons dans le petit livre intitulé *Jésus en son temps* que l'écrivain de succès Henry Petiot faisait paraître sous l'habituel pseudonyme de Henry Daniel-Rops en 1945. Dans ce travail l'auteur esquissait une vision théologique qui, lue avec la Shoah comme arrière-plan, semblait, en quelque sorte, la justifier. Il rappelait que le ruissellement de sang dont toute l'histoire séculaire des juifs était imprégnée découlait de l'invocation (« que son sang retombe sur nous et sur nos descendants ») qu'ils avaient exprimée dans Mt 27,25 au moment où ils avaient exigé de Pilate la crucifixion de Jésus : à son avis le visage persécuté du peuple d'Israël ne pouvait faire oublier le visage ensanglanté de Jésus. De cette façon il laissait entendre que l'horreur de l'extermination, dans le mystérieux dessein de la providence, était en quelque sorte associée à l'horreur de la crucifixion.³⁶ Dans l'ensemble de ce cadre interprétatif reparaisait le rappel à la prière du Vendredi saint : elle était présentée comme la démonstration de la capacité de l'église à pardonner la perfidie d'un peuple qui avait perpétré le crime suprême en condamnant à mort le Fils de Dieu et acceptant d'en porter, dans toute son histoire, les conséquences tragiques. Il est vrai, qu'en note, Petiot renvoyant à *l'Impossible antisémitisme* de Maritain donnait, quoique d'une manière implicite, le témoignage qu'il connaissait et qu'il adhérait, au fond, à la proposition interprétative de la prière liturgique du Vendredi saint avancée par le philosophe. Mais dans le corps du texte elle était utilisée pour célébrer, avec un ton apologétique, l'orientation traditionnelle de l'église, sans la moindre tentative de modifier un usage liturgique qui favorisait un antisémitisme dont on constatait, dans ces années-là, les conséquences tragiques.

36 Daniel-Rops, *Jésus*, 440. La seconde édition, revue et amplifiée, de l'ouvrage qui parut en 1955, ne comporte aucune variante de ces passages (534).

En effet l'avènement de la Shoah avait porté à orienter la réflexion sur le thème de la perfidie dans d'autres directions. Toujours en 1945 paraissait le petit livre *Destinées d'Israël* du théologien suisse Charles Journet qui, durant la guerre, s'était exprimé contre le refus des autorités de son pays de reconnaître le caractère de réfugiés politiques aux juifs contraints à s'expatrier de l'Allemagne. Dès 1937 Journet avait approuvé et diffusé par un article publié sur le *Courrier de Genève*, les résultats critiques auxquels était arrivé Peterson au sujet de la *perfidie* que la liturgie catholique attribuait aux juifs ; mais il allait revenir plus longuement sur ce thème dans le livre qu'il avait commencé à rédiger en 1942.³⁷ Il y rebattait, comme une donnée désormais acquise de la culture moderne, que le fait de qualifier les juifs de *perfidis* ne pouvait avoir aucune implication morale, du moment que le substantif latin avait la simple signification théologique d'infidélité. Puis il ajoutait que c'étaient les croyants du Moyen âge qui, incapables de faire la distinction entre la dimension temporelle et la dimension spirituelle de la foi, avaient chargé de caractérisations moralement péjoratives un terme qui désignait seulement une donnée doctrinale. La diversité religieuse des juifs lue, dans le contexte de la chrétienté sacrale du Moyen âge, comme une interdiction de participation à la vie de la cité chrétienne, avait déterminé le glissement sémantique qui donnait au mot un sens injurieux.³⁸ Mais pour le professeur de Fribourg les fautes des fils de l'église laissaient intacte la vérité doctrinale dont la liturgie était porteuse. Pour cela il ne voyait pas la nécessité d'un changement du rite de la Semaine sainte : convaincu de l'absolue perfection de l'église, une fois clarifié le sens exact des expressions liturgiques, il ne se posait pas le problème de la réception que la prière du Vendredi saint pouvait avoir auprès des populations étrangères aux conquêtes de la critique moderne et ni même des conséquences qui pouvaient en dériver.

Ce problème était, au contraire, bien présent à l'esprit d'un autre théologien, John Oesterreicher, un morave converti de l'hébraïsme et incardiné comme prêtre dans le diocèse de Vienne qui, dès la montée au pouvoir d'Hitler, avait dénoncé les mesures antisémites du régime et avait, ensuite, incité Rome à les condamner publiquement. Emigré aux Etats Unis pour échapper à la persécution nazie, il avait fondé à la Saton Hall University un

37 Chenaux, « Charles Journet », 381. La recension du livre de Peterson in *Courrier de Genève*, 8 mars 1937, 1, dans lequel Journet rappelait que la recherche, construite sur une « confortable érudition », portait à conclure que parmi tous ceux qui, dans les premiers siècles, étaient qualifiés, par manque de foi de *perfidis*, c'est-à-dire les païens, les hérétiques, les juifs, ces derniers n'étaient, certes pas, les plus coupables. Sur les difficultés rencontrées avec le gouvernement suisse et avec l'évêque de Fribourg pour ses positions sur les juifs durant la guerre, Boissard, *Charles Journet*, 397-441.

38 Journet, *Destinées*, 136-40 et 182-3.

Institut of Judean-Christian Studies.³⁹ En 1947 il publiait sur la prestigieuse revue *Theological Studies*, un article intitulé « Pro perfidis judaeis » que les *Cahiers sioniens* faisaient tout de suite circuler en Europe, en version française.⁴⁰ Son analyse du langage liturgique de la Semaine sainte le portait à soutenir que le contexte du recours au terme latin *perfidia* impliquait de la part de l'église la constatation qu'Israël avait péché en reniant Jésus, mais aussi que, malgré cette faute, les juifs étaient encore objet de l'amour de Dieu en conséquence de l'irrévocable élection qui avait été réservée à leurs pères. Pour éviter que la pratique liturgique n'alimentât des malentendus antisémites, Oesterreicher n'invoquait pas un changement dans le rite latin officiel, mais demandait à ce que, dans ses traductions en langues vernaculaires, fussent utilisés des termes restituant le sens originel de la liturgie. Et il insistait sur l'exigence d'accompagner la prière du Vendredi saint par des explications illustrant la raison de l'absence de génuflexion : la dignité royale de Jésus n'avait pas été bafouée par les juifs mais par des soldats païens, qui agissaient de cette façon en tant que porteurs des péchés de tous les hommes, y compris ceux des juifs, bien sûr, envers le Fils de Dieu. A cette intervention suivait, encore sur les *Cahiers sioniens*, une vaste enquête ponctuelle sur le cycle intégral du rite romain, dans laquelle Paul Démann et Renée Bloch montraient comment les expressions d'inimitié envers les juifs, présentes dans la prière du Vendredi saint, étaient attestées dans beaucoup d'autres passages de la liturgie latine.⁴¹

L'exigence de débarrasser les termes du culte public et officiel de l'église des acceptions antisémites avait trouvé tout de suite après la seconde guerre mondiale un moyen d'expression particulièrement incisif dans le livre *Jésus et Israël* que Jules Isaac – un inspecteur du Ministère de l'éducation nationale française, qui à la suite des dispositions antijuives du régime de Vichy non seulement avait perdu son poste, mais avait aussi vu disparaître, dans les camps d'extermination nazis, une bonne partie de sa famille – avait commencé à écrire en 1943 et terminé en 1946, mais qui ne fut publié qu'en 1948, connaissant un large succès éditorial. Le volume était axé sur la divergence entre la parole de l'évangile et l'attitude traditionnelle de l'institution ecclésiastique envers les juifs. L'auteur concluait en sollicitant une réforme de cette « leçon de mépris » dans l'enseignement religieux auquel il attribuait une large responsabilité dans la diffusion d'un antisémitisme qui avait contribué à rendre la Shoah

39 Connelly, *From Enemy to Brother*, 115-73.

40 La revue, fondée en 1947 par Marcel Leroux, membre de la Congrégation de Notre-Dame de Sion, passait bien vite sous la direction du confrère Paul Démann qui aurait partagé avec Jules Isaac l'exigence d'une transformation de l'enseignement catholique sur la question juive : Rota, « Dépasser ».

41 Démann, Bloch, « Formation », 115-78.

possible. Il indiquait à ce propos dix-huit points sur lesquels il invitait à opérer une profonde révision.⁴² Aucune référence explicite au rite du Vendredi saint n'était formulée, mais la mise en garde, dans la propagation de la doctrine de l'église, contre toute interprétation forcée dictée par la préconception d'une condamnation collective ou d'une malédiction du peuple d'Israël, pouvait s'appliquer pleinement aussi à ce passage de la liturgie : le terme *perfidia* ne se trouvait pas dans la version latine des Saintes Ecritures.

Peu avant la sortie du livre, les dix-huit points élaborés par Isaac avaient été objets de discussion à la conférence de Seelisberg organisée par l'International Council of Christian and Jews – un organisme interconfessionnel né à Oxford en 1946 qui avait fixé son siège à Genève sous la direction de Pierre Visseur – pour que chrétiens et juifs puissent travailler ensemble afin d'établir les moyens de combattre l'antisémitisme. Maritain avait accepté de participer à cette rencontre, mais ne pouvant s'y rendre en personne, il avait envoyé une lettre que Journet lut publiquement et qui fut publiée sur de nombreuses revues alors en circulation.⁴³ Le philosophe français y rappelait que les chrétiens devaient longuement méditer et purifier leur langage pour le rendre conforme à une correcte compréhension des Ecritures Saintes et de la doctrine authentique de l'église. Il citait bon nombre d'exemples de résultats auxquels, à son avis, devait conduire ce remaniement : en particulier, il ne s'agissait pas seulement d'éliminer des syntagmes tels que « race déicide », mais aussi d'éviter « des traductions de *la perfidia judaica* de la liturgie du Vendredi saint qui sont des grossiers contresens, car dans la langue de l'église ce mot signifie *incroyance*, non *perfidie* ».

Les dix recommandations finales auxquelles aboutirent les travaux de la conférence de Seelisberg – devenues la carte constitutive de l'Amitié Judéo-chrétienne de France – qui suggéraient une série d'indications pour effacer de l'enseignement public de l'église des traits antisémites, ne faisaient, cependant, encore aucune référence ponctuelle au rite du Vendredi saint. Journet qui, quelque temps après, publia sur la *Nouvelle revue missionnaire* un article consacré à l'infidélité tenta, sans succès, de lancer la proposition de modifier l'expression *perfidis judaeis* en *deviis judaeis* et l'expression *judaicam perfidiam* en *judaicum errorem*. En effet, Pierre Jean de Menasce, un juif égyptien converti au catholicisme et entré dans l'ordre des prêcheurs, alors professeur de missionologie et histoire des religions de l'Université de Fribourg, demanda et obtint la suppression de

42 Isaac, *Jésus*, 575-8. Sur Isaac voir Kaspi, *Jules Isaac*, et Tobias, *Jewish Conscience*.

43 La lettre dans Maritain J., Maritain R., *Œuvres complètes*, t. 12, 637-45 et sur les rapports avec Journet à ce propos : Journet, Maritain, *Correspondance*, 576-8. Sur la question Molette, « Jacques Maritain ».

cette partie de l'article.⁴⁴ La raison de cette intervention s'explique par la conviction de l'immutabilité de la liturgie catholique dépositaire d'une doctrine fixée pour l'éternité.⁴⁵ Quand, en somme, semblait se répandre dans l'église la perception des graves conséquences sociales dérivées de la proposition d'un antisémitisme alimenté et réitéré par la prière pour les juifs de la liturgie du Vendredi saint, toute instance de changement fondée sur la moderne critique historique se heurtait à la non faisabilité de sa réforme : les motivations de la condamnation de la Société des Amis d'Israël s'érigeaient encore en barrière insurmontable empêchant l'église d'accueillir les acquisitions de la modernité. Toutefois précisément à ce moment-là, la question fut remise à l'ordre du jour par le Saint-Siège.

4 Une prudente modernisation

Nous savons, en effet, que le 12 avril 1948, à la suite d'une demande précise du *sostituto* au Secrétariat d'Etat, monseigneur Giovanni Battista Montini, Maritain lui envoyait une lettre dans laquelle il énumérait la bibliographie des travaux critiques sur la question de la perfidie juive et sur l'absence de génuflexion dans la prière du Vendredi saint.⁴⁶ Vraisemblablement ce problème avait été soulevé de divers côtés. S'il n'est pas improbable que la question ait été affrontée par Everett R. Clinchy, président de la section américaine de l'International Council of Christian and Jews, lors de sa rencontre avec Montini advenue durant son voyage à Seelisburg et par Maritain qui avait entretenu Montini sur la nécessité d'une condamnation romaine, publique et explicite, de l'antisémitisme après le pogrom de Kielce passé sous silence par l'épiscopat polonais,⁴⁷ il est certain qu'à partir du mois de février 1948 deux juifs italiens, le colonel Massimo Adolfo Vitale et son frère Enrico, avocat, lequel pouvait compter sur ses accointances au Vatican, avaient fait parvenir des demandes répétées et insistantes, dans ce sens, à la curie romaine,⁴⁸ Zolli, le rabbin chef de Rome, avait, lui aussi, au moment de sa conversion, exprimé à Pie XII son désir de voir effacé de la liturgie le rappel à la « perfidie juive ».⁴⁹

44 Journet, Maritain, *Correspondance*, 627.

45 Sur le dominicain voir Dousse, Roessli, Jean de Menasce ; ses idées hostiles à un changement de la liturgie effleurent clairement, à posteriori, dans un compte-rendu de son point de vue sur la question : Golan, *La Terra Promessa*, 205-6.

46 La lettre, déjà rendue notoire par Chenaux, *Paul VI*, 104-9, est publiée in Journet, Maritain, *Correspondance*, 922-31.

47 Journet, Maritain, *Correspondance*, 912-20.

48 Pisano, « A cinquant'anni », 937-67.

49 Morselli, « Israel Zolli ».

Mais au-delà des sollicitations individuelles, il est plausible aussi qu'à la suite des interrogations sur les voies de production de l'antisémitisme que l'horreur de la Shoah finissait par soulever jusque dans la curie,⁵⁰ Rome décidât de s'adapter aux conquêtes de la modernité scientifique sur la prière du Vendredi saint. En effet à ces instances répondait la *Declaratio*, datée du 10 juin 1948, qui rendait publique une décision prise par la Sacrée Congrégation des rites, présidée alors par le cardinal Micara. Le document rappelait que le dicastère romain devait se prononcer sur le sens authentique des expressions *perfidī judaei* et *perfidia judaica* de la liturgie du Vendredi saint à travers laquelle l'église invoque la miséricorde de Dieu pour le peuple juif et que la question était d'une importance cruciale puisque « dans différentes traductions en langues modernes, ces expressions étaient rendues par des mots qui semblaient offensifs aux oreilles de ce peuple ». A ce sujet la congrégation « haec tantum declarare censuit : non improbari, in translationibus in linguas vulgares locutiones quarum sensu sit : infidelitas, infedele in credendo ».⁵¹

La prudente légitimation romaine des versions en langues vulgaires qui, restituant le sens originel de la prière pour les juifs du Vendredi saint, ouvrait la liturgie romaine à une acquisition du monde moderne, ne dénouait cependant pas tous les noeuds du problème. En effet, en l'absence d'une directive précise, les traductions faisaient recours à une grande variété de termes. Si dans l'édition de 1956 le célèbre Missel de Lefebvre traduisait finalement *perfidēs* par *infidèles* et en Italie un Missel très utilisé, connu comme étant celui du dominicain Ceslao Pera, arrivait à la fin des années '50 à recourir au terme *incrédules*, d'autres textes, comme la *Nuova liturgia della settimana santa* éditée à Milan en 1956, continuaient imperturbablement à proposer le mot *perfidēs*.⁵² Mais les traductions présentent de multiples variantes. Le franciscain Gentile Maria De Santi inventait, par exemple, un surprenant *pauvres* (tout de suite repris par le missel de don Vincenzo Franco)⁵³ assez fantaisiste, mais très significatif. Dans un autre petit missel était proposé un ambigu *disgraciés*.⁵⁴ Mais au-delà d'une terminologie plus ou moins heureuse se profilait une contradiction beaucoup plus inquiétante et bien vite soulignée par divers liturgistes :⁵⁵ tandis que

50 Dès 1946 Pacelli avait introduit dans son enseignement cette réprobation pour l'antisémitisme nazi qu'il n'avait jamais exprimée durant la guerre : Pio XII, « Ai delegati del supremo comitato arabo di Palestina », t. 8, 201.

51 Sacra Rituum Congregatio. « Declaratio ». *Acta Apostolicae Sedis*, 40, 1948, 342.

52 Pisano, « A cinquant'anni », 952, 959. Un examen de la situation française : Démann, « À propos », 244-65.

53 Lefebvre, *Nouvelle liturgie*, 93; De Santi, *La settimana*, 207; Franco, *Messalino*, 265.

54 *Messale romano quotidiano latino-italiano*, 469.

55 Löw, « La réforme », 15-16.

le célébrant continuait à réciter durant la liturgie du Vendredi saint le latin *perfidī*, difficilement les fidèles, bien que suivant la prière sur une version vulgaire du missel traduite avec pertinence, auraient attribué à ce mot un sens différent de celui du terme homophone de leur propre idiome.

Une mutation du climat émanait cependant de la réunion de Bad Schwalbach, des amitiés juives-chrétiennes allemandes qui eut lieu en mai 1950: les dix points approuvés au cours de cette rencontre, qui approfondissaient les résultats de Seelisberg, dénotaient l'émergence d'une attitude positive envers les juifs.⁵⁶ Dans ce cadre une tentative pour résoudre l'aporie encore présente dans le rite romain fut tentée par le franciscain Fernando Antonelli, membre de la commission spéciale instituée par Pie XII pour la réforme de la liturgie de la Semaine sainte : il proposa, dans une séance du mois de janvier 1953, de substituer dans le missel officiel latin *perfidī* et *perfidia* par *increduli* et *incredulitas*. La proposition ne reçut pas l'approbation des autres membres de la commission.⁵⁷ Par contre une autre suggestion avancée à cette même occasion par le jésuite Agustin Bea, confesseur du pape, eut plus de succès. Il conseillait de réintroduire la génuflexion au moment de l'*Oratio pro judaeis*. Cette décision fut formalisée dans le décret *Maxima redemptionis nostrae mysteria*, publié par la Congrégation des rites en novembre 1955, décret qui réordonnait l'ensemble du rite de la Semaine sainte : il y était prévu qu'au moment de prier pour la conversion des juifs, comme dans toutes les autres *Orationes sollemnes* de cette cérémonie, le célébrant devait s'adresser aux fidèles en disant : *Oremus, Flectamus genua, Levate*.⁵⁸

Ce résultat était aussi l'issue d'une campagne publique pour la réintroduction de la génuflexion qui, encore une fois, avait vu converger les milieux catholiques et juifs. Jules Isaac, qui déjà avait fait une demande explicite de cette modification dans le colloque personnel qu'il avait eu avec Pie XII en 1949, publiait en 1954 le volume *Genèse de l'antisémitisme*. Concluant le chapitre entièrement consacré à la prière pour les juifs du Vendredi saint, l'auteur rappelait l'attention sur l'importance assumée par l'absence de ce geste liturgique qui alimentait chez les fidèles des sentiments d'hostilité anti-juive.⁵⁹ Dans la même année Annibale Bugnini, membre de la commission voulue par Pacelli pour la réforme de la Semaine sainte, publiait un essai au titre éloquent : « Una particolarità del messale

56 L'orientation était confirmée du fait que Rome avait assuré que le *monitum* du Saint'Office publié en octobre 1950 contre la participation catholique à l'International council of christians and jews ne touchait pas les activités de l'association allemande : Brechenmacher, *Der Vatikan*, 229-30.

57 Sur les travaux de cette commission Paiano, « Il dibattito », 685-94.

58 Sacra Rituum Congregatio, « Maxima redemptionis ».

59 Isaac, *Genèse*, 296-305.

da rivedere : la preghiera *pro judaeis* al Venerdì santo » : outre à réitérer la demande de substitution de *perfidia* par *incredulitas*, il employait une bonne partie de son écrit à montrer comment l'absence de génuflexion constituait une variation médiévale de l'antique discipline liturgique motivée par des sentiments antisémites et souhaitait donc un plein alignement de l'oraison pour les juifs avec les autres oraisons solennelles de ce jour.⁶⁰

Toutefois des commentaires influents sur la réforme du rite, comme celui qu'avait publié le cardinal Giacomo Lercaro, enregistraient froidement et accidentellement la réintroduction de la génuflexion sans l'ajout d'aucune remarque sur la portée de sa signification dans les relations entre les juifs et les chrétiens.⁶¹ On comprend donc la déception des milieux qui avaient souhaité une réforme globale de cette prière. Par exemple, dans une lettre adressée, en février 1956, à Jules Isaac, Geneviève Gendron, une soeur salésienne engagée dans les amitiés judéo-chrétiennes, manifestait toute sa tristesse pour le bilan des efforts de modification de la liturgie du Vendredi saint : elle l'estimait totalement inadéquat à la nécessité d'instaurer un rapport différent avec les juifs. Cette considération négative était, cependant, compensée par la conviction optimiste que, désormais, un processus de changement inéluctable de la prière pour les juifs s'était mis en marche.⁶² En effet quelques contributions mémoralistiques – qui évidemment doivent être prises avec prudence – semblent témoigner que, dans la pratique liturgique de certains secteurs catholiques, l'enseignement traditionnel attribué à la prière était, alors, clairement repoussé.⁶³ En mars 1959 se concluait finalement le long combat mené pour dépasser la déclaration, prononcée avec la condamnation des Amis d'Israël en 1928, de l'immutabilité d'une expression antisémite du culte public et officiel de l'église, dont les milieux catholiques ouverts à la culture moderne avaient déjà depuis longtemps relevé et le manque de correspondance avec la discipline du rite antique, et le danger qu'elle représentait alimentant les violences contre les juifs.

Le 21 de ce même mois un communiqué du vicaire de Rome, le cardinal Micara, informait que dans le diocèse du pape, la célébration liturgique

60 Bugnini, « Una particolarità del messale da rivedere », 117-32.

61 Lercaro, *I giorni*, 88, note 48.

62 Rota, « Une fenêtre », 663-4.

63 Par exemple Enzo Bianchi, à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire – *La Stampa*, 1 mai 2013, 31 – rappelle que : « durant les fonctions pascales, quand nous priions *pro perfidis judaeis*, [la dame préposée à son éducation] lui disait : 'Les juifs sont comme nous, ils ne sont pas méchants' ». Un autre exemple : Egisto Disperati rappelle – Bernardini, Puccini, *Sacerdote*, 218 – que don Pietro Cascioni, avant la réforme de 1959, admonestait les séminaristes venus de Pise à Buti pour les vacances d'été en ces termes : « Sachez que quand je réciterai *Oremus pro judaeis*, je n'ai pas omis de dire l'adjectif *perfidis*, je l'ai supprimé parce que dans la religion nous sommes tous égaux ».

imminente du Vendredi saint aurait vu supprimés l'adjectif *perfidis* et le substantif *perfidia* de la prière pour la conversion des juifs. La nouvelle version fut, en effet, ponctuellement récitée lors de la cérémonie officiee le 27 mars par Jean XXIII dans la basilique romaine Santa Croce di Gerusalemme. Au mois de mai une lettre circulaire de la Congrégation des rites proclamait formellement à tous les nonces apostoliques et aux représentants pontificaux dans le monde la décision papale.⁶⁴ Dans ce cas aussi les instances pour la réforme étaient arrivées au pape Jean XXIII de différentes provenances : certains liturgistes catholiques, en particulier Bugnini ;⁶⁵ de nouveau les frères Vitale, avec le soutien de la communauté juive italienne ; Joe Golan, envoyé exprès à Rome par le Jewish World Congress.⁶⁶

Dans une note, datable sans doute du mois de mars 1959, publiée par Monseigneur Loris Capovilla, Roncalli, après avoir rappelé qu'il était, depuis longtemps, sollicité pour affronter la question de la perfidie juive dans la liturgie, écrivait : « Il résulte de source fiable que notre prédécesseur de sainte mémoire avait déjà personnellement enlevé cet adjectif de la prière, se contentant de dire *Oremus... etiam pro judaeis*. Cette formule satisfaisant notre pensée, nous disposons qu'avec la prochaine Semaine sainte la double supplication soit ainsi abrégée ».⁶⁷ Vraisemblablement le témoignage auquel le pape faisait allusion était celui du confesseur de Pie XII, Bea, auquel, quelque temps plus tard, il aurait confié la préparation de la définition conciliaire des rapports entre catholiques et juifs. Mais ce qu'il est important de relever, ici, est la volonté de Roncalli d'arrimer sa décision de rupture à une tradition liturgique millénaire avec les cordages lancés par son prédécesseur : il rendait public ce que Pacelli avait déjà actualisé dans le privé. C'était manifester l'exigence d'une continuité dans le changement ; mais c'était aussi l'attestation que Jean XXIII était capable d'écouter et accueillir les propositions de renouvellement que la culture historique moderne et la critique avaient élaborées depuis des décennies.

64 Démann, « Les modifications ». On trouve les actes de la Congrégation des rites dans *Ephemerides liturgicae*, 74, 1960, 133-4.

65 Bugnini, Braga, *Ordo*, 115 note 114.

66 Voir ses souvenirs dans in Golan, *La Terra Promessa*, 203-45.

67 Giovanni XXIII, *Lettere*, 484. Sur les comportements de Roncalli envers les juifs au cours de ses vicissitudes biographiques : Pavan, « Roncalli ».

Sources imprimées

- Anchel, Robert. « La prière *Pro judaeis* ». *L'univers israélite*, 21-28 août 1936, 711-12.
- Guéranger, Prosper. *L'année liturgique. Cinquième section. La passion et la semaine sainte*. Paris : Julien, Laners, Consnard et Cie, 1857, 536-7.
- Bedeschi, Lorenzo. *Obbedientissimo in Cristo... Lettere di don Primo Mazzolari al suo vescovo. 1917-1959*. Milano : Mondadori, 1996, 134-5.
- Belloc, Hilaire. *Gli ebrei*. Milano : Vita e pensiero, 1934.
- Bloy, Léon. *Le salut par les juifs*. Paris : Mercure de France, 1905.
- Bonsirven, Joseph. *Juifs et chrétiens*. Paris : Flammarion, 1936.
- Bugnini, Annibale. « Una particolarità del messale da rivedere. La preghiera *Pro judaeis* al Venerdì santo ». *Miscellanea Giulio Belvederi*. Città del vaticano : Società "Amici delle catacombe", 1954.
- Bugnini, Annibale ; Braga, Carlo. *Ordo Hebdomadae sanctae instauratus*. Roma : Edizioni liturgiche, 1956.
- Canet, Louis. « La prière *pro judaeis* de la liturgie catholique romaine ». *Revue des études juives*, 32, 1911, 213-21.
- Daniel-Rops. *Jésus en son temps*. Paris : Fayard, 1945.
- Démann, Paul. « À propos de quelques nouveaux missels ». *Cahiers sioniens*, 9, 1955, 244-65.
- Démann, Paul. « Les modifications de la prière pour les juifs du Vendredi saint ». *Évidences*, 2, 1959, 78, 25-30.
- Démann, Paul ; Bloch, Renée. « Formation liturgique et attitude chrétienne envers les juifs ». *Cahiers sioniens*, 7, 1953, 115-78.
- De Santi, Gentile Maria. *La settimana santa. Ufficio e messa secondo la nuovissima liturgia*. Padova : Edizioni liturgiche, 1957.
- Férenzy, Oscar de. *Les juifs, et nous chrétiens*. Paris : Flammarion, 1935.
- Franco, Vincenzo. *Messalino festivo latino-italiano con la liturgia della Settimana santa*. Padova : Edizioni liturgiche, 1959.
- Giovanni XXIII. *Lettere. 1958-1963. In appendice documenti e appunti*. A cura di Loris Capovilla. Rome : Edizioni di storia e letteratura, 1978.
- Isaac, Jules. *Jésus et Israël*. Paris : Michel, 1948.
- Isaac, Jules. *Genèse de l'antisémitisme. Essai historique*. Paris : Calmann-Levy, 1954.
- Journet, Charles. « *Destinées d'Israël* ». Journet, Charles, *Œuvres 1944-1947*. T. 9 de *Œuvres complètes*. Edité par Dominique Mougel et René Mougel, René. Saint Maurice : Éditions Saint Augustin, 2007.
- Journet, Charles ; Maritain, Jacques. *1940-1949*. T. 3 de *Correspondance*. Saint-Maurice : Editions Saint-Augustin, 1998.
- Leclercq, Henri. s.v. « Judaïsme ». *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. 6/1. Paris : Librairie Letouzay et Ané, 1928, c. 179-81.
- Lefebvre, Gaspar. *Missel quotidien et vespéral*. Bruges : Desclée de Brouwer, 1921 (et 1927, 1938, 1939).

- Lefebvre, Gaspar. *Nouvelle liturgie de la Semaine sainte des rameaux à Pâques*. Paris : Desclée de Brouwer, 1956.
- Lercaro, Giacomo. *I giorni dell'amarezza. Commento storico-liturgico e note pastorali al nuovo ordine della settimana santa*. Bologna : Ufficio tecnico organizzativo arcivescovile, s.d. [mais 1956].
- Löw, Joseph. « La réforme du Triduum sacrum ». *Les questions liturgiques et paroissiales*, 34, 1954, 15-16.
- Maritain, Jacques. « A propos de la question juive ». *La vie intellectuelle*, 4(2), 1921, 305-10.
- Maritain, Jacques. « L'impossible antisémitisme ». Maritain, Jacques, *Les juifs*. Paris : Plon, 1937.
- Maritain, Jacques. *Contro l'antisemitismo. Dignità della persona, mistero d'Israele, sionismo*. A cura di Daniele Lorenzini. Brescia : Morcelliana, 2016.
- Maritain, Jacques ; Maritain, Raïssa. *Œuvres complètes*. Fribourg-Paris : Editions Saint-Paul. Tome 2, 1987 ; tome 12, 1992.
- Meinvielle, Julio. *El Judío en el misterio de la historia*. Buenos Aires : Théoria, 1975. Or. ed., Buenos Aires : Antídoto, 1936).
- Messale romano quotidiano latino-italiano*. Alba : Edizioni Paoline, 1959, VI ed., 469.
- Mioni, Ugo. *Manuale di liturgia*, t. 2. Torino : Marietti, 1931.
- Mioni, Ugo. *Menzogne storiche esposte e confutate*. Vicenza : Galla, 1932.
- Oesterreicher, John. « Pro perfidis judaeis ». *Cahiers sioniens*, 1, 1947(2), 85-101; initialement, *Theological Studies*, 8, 1947, 80-96.
- Papini, Giovanni. *I testimoni della Passione*. Firenze : Vallecchi, 1937.
- Papini, Giovanni. « La leggenda del Gran Rabbino ». Papini, Giovanni, *Cristo e santi*. Milano : Mondadori, 1962, 647-56.
- Peterson, Erik. *Le mystère des juifs et des gentils dans l'église*. Paris : Desclée de Brouwer, s.d. [mais 1936].
- Peterson, Erik. « Perfidia judaica ». *Ephemerides liturgicae*, 50, 1936, 296-311.
- Peterson, Erik. *Il mistero degli ebrei e dei gentili nella chiesa*. Roma : Edizioni di Comunità, 1946.
- Peterson, Erik. *Zeuge der Wahrheit*. Leipzig : Hegner, 1937.
- Peterson, Erik. « Die Kirche aus Heiden und Juden I ». Peterson, Erik, *Marginalien zur Theologie. Ausgewählte Schriften*, 2 Bd. Hrsg. Barbara Nichtweiss. Würzburg : Echte, 1995, 125-36.
- Peterson, Erik. « Die Kirche aus Heiden und Juden II ». Peterson, Erik, *Marginalien zur Theologie. Ausgewählte Schriften*. 2 Bd. Hrsg. Barbara Nichtweiss. Würzburg : Echte, 1995, 141-74.
- Pio XII. « Ai delegati del supremo comitato arabo di Palestina ». Pio XII, *Discorsi e radiomessaggi*, t. 8. Città del Vaticano : Typographie polyglotte vaticane, 1961.
- Rosa, Enrico. « Il pericolo giudaico e gli 'Amici di Israele' ». *La civiltà cattolica*, 79(2), 1928, 335-44.

- Rota, Olivier. « Une fenêtre ouverte sur les coulisses de l'histoire. Quarante-cinq lettres de Soeur Genviève Gendron à Jules Isaac ». *Sens*, 12, 2010, 579-685.
- Sacra Rituum Congregatio. « Declaratio ». *Acta Apostolicae Sedis*, 40, 1948, 342.
- Sacra Rituum Congregatio. « Maxima redemptionis nostrae mysteria ». *Acta Apostolicae Sedis*, 47, 1953, 838-41.
- Sacra Rituum Congregatio. « Variationes in Missali et in Rituali Romano in precibus pro Judaeis ». *Ephemerides liturgicae*, 74, 1960, 133-4.
- Schuster, Ildefonso. *Le sacre stazioni quaresimali secondo l'ordine del Messale romano*. Roma : Typographie polyglotte vaticane, 1915.
- Schuster, Ildefonso. *Liber sacramentorum. Note storiche e liturgiche sul Messale romano*, t. 3. Turin : Marietti, 1920.
- Schuster, Ildefonso. « I destinatari dell'epistola agli ebrei ». *La scuola cattolica*, 66, 1938, 641-65.

Bibliographie

- Bernardini, Daniela ; Puccini, Luigi. *Sacerdote nell'abito, bersagliere nell'anima*. Pisa : Edizioni ETS, 2010.
- Bernay, Sylvie. *L'église de France face à la persécution des juifs*. Paris : CNRS Éditions, 2012.
- Birnbaum, Pierre. *L'aigle et la synagogue. Napoléon, les juifs et l'état*. Paris : Fayard, 2007.
- Boissard, Guy. *Charles Journet. 1891-1975*. Paris : Salvator, 2008.
- Brechenmacher, Thomas. *Der Vatikan und die Juden*. Munich : Beck, 2005.
- Caffiero, Marina. *Legami pericolosi. Ebrei e cristiani tra eresia, libri proibiti e stregoneria*. Torino : Einaudi, 2012.
- Catalan, Tullia. *La comunità ebraica di Trieste (1781-1914). Politica, società, cultura*. Trieste : Lint, 2000.
- Chenaux, Philippe. *Paul VI et Maritain. Les rapports du 'montinianisme' et du 'maritainisme'*. Rome : Studium, 1994.
- Chenaux, Philippe. « Charles Journet et la découverte du mystère d'Israël ». Conzemius, Victor (Hrsg.), *Schweizer Katholizismus. 1933-1945. Eine Konfessionkultur zwischen Abkapselung und Solidarität*. Zürich : Neue Zürcher Zeitung, 2001.
- Connelly, John. *From Enemy to Brother. The Revolution in Catholic Teaching on the Jews. 1933-1965*. Cambridge (MA) : Harvard University Press, 2012.
- Deffayet, Laurence. « Le rôle du père Bonsirven dans le renouveau du dialogue judéo-chrétien dans l'entre-deux-guerres ». *Revue d'histoire de l'église de France*, 89, 2003, 81-103.

- Deffayet, Laurence. « Le père Joseph Bonsirven : un parcours fait d'ombres et de lumières ». *Archives juives*, 40/41, 2007, 30-44.
- Deffayet, Laurence. « Pie XI et la condamnation des amis d'Israël ». Prévotat Jacques (éd.), *Pie XI et la France*. Rome : Ecole française de Rome, 2010, 87-102.
- Dei, Francesco. « Contesto fiorentino : gli ebrei secondo fascisti e cattolici (1929-1940) ». Rioli, Maria Chiara (a cura di), *Ritornare a Israele : Giorgio La Pira, gli ebrei, la Terra santa*. Pisa : Edizioni della Normale, 2016, 23-55.
- Dousse, Michel ; Roessli, Jean-Michel. *Jean de Menasce (1902-1973)*. Fribourg : Bibliothèque cantonale et universitaire, 1998.
- Fabre, Giorgio. « Un 'accordo felicemente concluso' ». *Quaderni di storia*, 38(76), 2012, 83-153.
- Fourcade, Michel. « Maritain face au réveil de l'antisémitisme (1933-1939) ». *Cahiers Jacques Maritain*, 41, 2000, 4-51.
- Golan, Joe. *La Terra Promessa. La nascita dello stato d'Israele nel racconto di un protagonista*. Torino : Einaudi, 1997.
- Canaletti, Mariella ; Clerici Vaggi, Giulia ; Milazzo Meardi, Marisa ; Vaggi, Giulio (a cura di). « Intervista a Giulio Vaggi direttore di *Adesso* ». *Laici sulle orme di don Primo Mazzolari*. Brescia : Morcelliana, 2003, 80-4.
- Kaspi, André. *Jules Isaac : Historien, acteur du rapprochement judéo-chrétien*. Paris : Plon, 2002.
- Kertzer, David. « Pietro Tacchi Venturi, Mussolini, Pius XI and the Jews ». Bernauer, James ; Maryks, Robert (eds.), *'The tragic Couple'. Encounters Between Jews and Jesuits*. Leiden : Brill, 2013, 265-74.
- Lorenzini, Daniele. « Maritain et le Committee of Catholics for Human Rights. Entre antisémitisme, démocratie et droits de l'homme ». *Cahiers Jacques Maritain*, 64, 2012, 2-20.
- Macina, Menahem. « Essai d'élucidation des causes et circonstances de l'abolition par le Saint-Office de l'*Opus sacerdotale Amici Israel* (1926-1928) » [online]. URL <https://goo.gl/uZ6MsY> (2017-09-27).
- Mazzini, Elena. *Ostilità convergenti. Stampa diocesana, razzismo e antisemitismo nell'Italia fascista (1937-1939)*. Napoli : ESI, 2013.
- Menozzi, Daniele. *'Giudaica perfidia'. Uno stereotipo antisemita tra liturgia e storia*. Bologna : il Mulino, 2014.
- Menozzi, Daniele. « Giudaica perfidia ». *Nuova informazione bibliografica*, 12(3), 2015, 497-516.
- Menozzi, Daniele. « Une convergence entre catholique et fascistes ». *Revue d'histoire de la Shoah*, 204, 2016, 105-13.
- Menozzi, Daniele. « La condanna della Società degli amici di Israele e la legislazione antiebraica in Italia ». Pult Quaglia, Anna Maria ; Veronese, Alessandra (a cura di), *Diversi angoli di visuale fra storia medievale e storia degli ebrei. In ricordo di Michele Luzzati*. Lucca : Pacini Fazi Editore, 2016, 169-87.

- Miccoli, Giovanni. *I dilemmi e i silenzi di Pio XII. Vaticano. Seconda guerra mondiale e Shoah*. Milan, Rizzoli, 2000.
- Molette, Charles. « Jacques Maritain et la Conférence de Seelisberg ». *Nova et Vetera*, 69(3), 1994, 196-223.
- Moro, Renato. *La chiesa e lo sterminio degli ebrei*. Bologna : il Mulino, 2002.
- Morselli, Marco. « Israel Zolli, un rabbino messianico a Roma ». Carozzi, Pier Angelo (a cura di), *Israel-Eugenio Zolli, un semitista tra religioni e storia*. Padova : Il Poligrafo, 2009, 169-78.
- Napolitano, Matteo Luigi. *Pio XII tra guerra e pace. Profezia e diplomazia di un papa (1935-1945)*. Roma : Città nuova, 2002.
- Nicolotti, Andrea. « *Perfidia iudaica*. Le tormentate vicende di un'orazione liturgica prima e dopo Erik Peterson ». Caronello, Giancarlo (a cura di), *Erik Peterson. La presenza teologica di un outsider*. Città del Vaticano : LEV, 2013.
- Nobili, Elena. *Idefonso Schuster e il rinnovamento cattolico (1880-1929)*. Milano : Guerini, 2011.
- Paiano, Maria. « Il dibattito sui riflessi dell'antisemitismo nella liturgia cattolica ». *Studi storici*, 41, 2000, 647-710.
- Pavan, Ilaria. « Roncalli e gli ebrei dalla Shoah alla *Declaratio Nostra aetate* ». Merlo, Grado Giovanni ; Mores, Francesco (a cura di), *L'ora che il mondo sta attraversando. Giovanni XXIII di fronte alla storia*. Roma : Edizioni di storia e letteratura, 2009, 275-300.
- Perin, Raffaella. « La chiesa veneta e le minoranze religiose (1918-1939) ». Perin, Raffaella (a cura di), *Chiesa cattolica e minoranze in Italia nella prima metà del Novecento. Il caso veneto a confronto*. Roma : Viella, 2011, 133-223.
- Perin, Raffaella. « Pio XI e la mancata lettera sugli ebrei a Mussolini (agosto 1938) ». *Rivista di storia del cristianesimo*, 10(1), 2013, 181-206.
- Perin, Raffaella. « L'antisémitisme : une question absente dans *Mit brennender Sorge* ». Bouthillon, Fabrice ; Levant, Marie (éds.), *Pie XI. Un pape contre le nazisme*. Brest : Éditions Dialogues, 2016, 175-91.
- Pierrard, Pierre. *Juifs et catholiques français. D'Edouard Drumont à Jacob Kaplan. 1886-1994*. Paris : Cerf, 1997.
- Pisano, Ombretta. « A cinquant'anni dalla soppressione del 'perfidis judaeis'. Note storiche alla luce di materiali inediti ». *Rivista liturgica*, 96, 2009, 937-67.
- Possenti, Vittorio. « Maritain e la questione ebraica ». *Aggiornamenti sociali*, 43(3), 1992, 227-242.
- Poujol, Catherine. « Oscar de Férenzy ou les limites du philosémitisme dans l'entre-deux-guerres ». *Archives juives*, 40/41, 2007, 14-29.
- Rota, Olivier. « Dépasser les cadres du philosémitisme. La vision œcuménique du p. Paul Démann ». *Archives juives*, 40(1), 2007, 117-30.
- Ruzzenenti, Marino. *Preghiamo anche per i perfidi giudei. L'antisemitismo cattolico e la Shoah*. Roma : DeriveApprodi, 2018.

- Scarantino, Anna. « Il 'ritorno all'armi' di Giovanni Papini tra cattolicesimo e fascismo. L'amicizia intellettuale con Don Giuseppe De Luca negli anni Trenta ». *Mondo contemporaneo*, 4(3), 2008, 67-128.
- Tabarrini, Lorenzo. « Alle origini del ripensamento sulla 'perfidia giudaica'. Ebrei, cristiani e chiesa nella storiografia di Félix Vernet ». *Rivista di storia del cristianesimo*, 11, 2014, 161-88.
- Tobias, Norman. *Jewish Conscience of the Church. Jules Isaac and the Second Vatican Council*. London : Palgrave Macmillan, 2017.
- Torchiani, Francesco. *Mario Bendiscioli e la cultura cattolica tra le due guerre*. Brescia : Morcelliana, 2016.
- Valbousquet, Nina. *Les réseaux transnationaux de l'antisémitisme catholique : France, Italie, 1914-1934. Umberto Benigni et les catholiques intransigeants* [thèse de doctorat]. Sous la dir. de Marc Lazar et Marie-Anne Matard-Bonucci. Paris : Institut d'études politiques, 2016.
- Wolf, Hubert. *Il papa e il diavolo. Il Vaticano e il Terzo Reich*. Roma : Donzelli, 2008.

